



Mont
Saint
Aignan

AUTORISATION DE POSE D'UN DISPOSITIF PUBLICITAIRE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

CADRE 1 : DEMANDE D'AUTORISATION POUR INSTALLATION D'UN PANNEAU
PUBLICITAIRE
déposée le : 23/03/2026

par : ANP SAS

demeurant à : ZAC du Polen 1
76710 Eslettes

représenté par : Monsieur Olivier ANCENAY

pour : pose d'un dispositif publicitaire portable scellé au sol < 4m²

sur un terrain sis : 1 Rue Jacques Monod à Mont-Saint-Aignan

CADRE 2 : AUTORISATION POUR
INSTALLATION D'UN PANNEAU
PUBLICITAIRE

DP 076 451 26 0001
2026.621

LE MAIRE

Vu la loi n°217 du 12 Avril 1943 relative à la publicité par panneaux réclame, par affiches et aux enseignes, notamment le chapitre 2 ;
Vu la loi n°79-1150 du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes ;
Vu l'approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal en date du 15 avril 2024 ;
Vu le règlement de la zone ZP5 ;
Vu la demande produite pour la pose d'un dispositif publicitaire scellé au sol (cadre 1),

ARRÊTE

Article 1 : la pose d'un dispositif publicitaire est autorisée pour le projet décrit dans la demande.

Article 2 : les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 3 : madame la directrice générale des services et monsieur le directeur des services techniques de la Ville de Mont-Saint-Aignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



fait à Mont-Saint-Aignan, le 07/05/2026
pour le maire et par délégation

Didier COURBOILLET

adjoint au maire chargé de l'urbanisme